



INTERNATIONAL MIGRATION AND DEVELOPMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Secrétaire général perçoit l'ONU comme un lieu d'échange sur les migrations, d'après un nouveau rapport paru aujourd'hui

(NATIONS UNIES, NEW YORK, 6 juin) Dans un nouveau rapport de grande envergure relatif à l'impact des migrations internationales sur le développement, le Secrétaire général Kofi Annan a aujourd'hui proposé un forum permanent susceptible d'être utilisé par les gouvernements en vue d'explorer et de comparer les grandes orientations.

Ce forum sur les migrations et le développement, dirigé par les gouvernements, ne produira pas de résultats négociés ou de recommandations, a souligné le Secrétaire général, mais il contribuera à une diffusion plus large d'idées nouvelles en matière de politiques, valorisera les consultations régionales existantes et encouragera une démarche intégrée à l'égard des migrations et du développement aux niveaux tant national qu'international.

M. Annan a décrit le rapport, qu'il a présenté aujourd'hui à l'Assemblée générale, comme « une feuille de route rapide en cette ère nouvelle de mobilité ». Il affirme dans ce rapport que « les avantages dont s'accompagne la migration ne sont pas aussi bien compris qu'ils devraient l'être ».

Non seulement les migrants acceptent des emplois qui sont perçus comme étant moins désirables par les habitants établis des pays hôtes, constate le rapport, mais ils stimulent également la demande et améliorent globalement les résultats économiques. Ils contribuent à consolider les fonds de retraite dans les pays dont la population est vieillissante.

Pour leur part, les pays en développement tirent profit d'une somme estimée à 167 milliards de dollars, que renvoient chez eux les travailleurs migrants. L'exode de talents depuis les pays pauvres vers des pays plus prospères représente souvent une grosse perte sur le plan du développement. Mais dans bon nombre de pays, cela est compensé du moins partiellement par le retour ultérieur des migrants ou par leurs investissements dans leur pays d'origine, grâce à la création de nouvelles entreprises profitables.

L'Assemblée générale se penchera en septembre sur les migrations

La question des migrations internationales bénéficie d'une plus grande priorité à l'ordre du jour de l'ONU, alors qu'elle était perçue traditionnellement comme étant trop brûlante pour être traitée par une institution internationale.

L'année dernière, la Commission mondiale sur les migrations internationales, un organe indépendant, a présenté un rapport ainsi que des recommandations au Secrétaire général de l'ONU. En 2005, l'Organisation Internationale du Travail a adopté un cadre multilatéral non contraignant sur la migration de travail. Un représentant spécial du Secrétaire général, M. Peter Sutherland, a actuellement entrepris des pourparlers préliminaires avec les gouvernements, qui déboucheront sur le « dialogue de haut niveau » que tiendra l'Assemblée générale les 14 et 15 septembre.

Le rapport constate que les migrations deviennent une des principales caractéristiques de la vie internationale. Les gens qui vivaient hors de leur pays d'origine étaient au nombre de 191 millions en 2005, dont 115 millions dans les pays développés et 75 millions dans le monde en développement.

Un tiers de tous les immigrants actuels dans le monde s'est déplacé d'un pays en développement à un autre, alors qu'un même nombre s'est rendu d'un pays en développement à un pays développé. En d'autres mots, la migration « Sud-Sud » est généralement aussi commune que la migration « Nord-Sud ». Mais la migration vers des pays désignés comme étant à revenu élevé – une catégorie qui comprend certains pays en développement tels que la République de Corée, Singapour, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis – a augmenté bien plus vite que vers le reste du monde.

« C'est aux gouvernements de décider s'ils souhaitent davantage ou moins de migration », déclare le Secrétaire général dans son introduction au rapport. « Nous devons en tant que communauté internationale nous concentrer sur la qualité et la sécurité de l'expérience en matière de migration et sur ce que nous pouvons faire en vue de maximiser ses bienfaits, sur le plan du développement ».

Des bienfaits de part et d'autre

Le rapport de l'ONU examine plusieurs faits nouveaux prometteurs sur le plan des politiques, notamment des visas à entrées multiples, assurant un accès plus fluide et mieux réglementé aux travailleurs immigrants nécessaires, un soutien à l'esprit d'entreprise des immigrants ainsi qu'à des programmes de formation dans les pays hôtes, une coopération internationale en vue d'accroître la formation des travailleurs qualifiés dans le pays d'origine des migrants pour pallier la fuite des cerveaux, et une meilleure communication entre le pays d'origine et les diasporas à l'étranger.

La migration n'est pas un jeu à somme nulle, constate le rapport. Elle peut profiter tant aux pays d'origine qu'à ceux d'accueil des migrants. Il est significatif que bon nombre de pays qui avaient jadis connu une grande émigration, tels que l'Irlande, la République de Corée et l'Espagne, s'enorgueillissent aujourd'hui d'économies en plein essor et accueillent un grand nombre d'immigrants.

Le rapport de l'ONU reconnaît le droit des gouvernements à décider qui a l'autorisation d'entrer sur leur territoire, sous réserve d'obligations découlant de traités internationaux, ainsi que leur capacité à œuvrer de concert en vue d'accroître les bienfaits économiques et sociaux de part et d'autre du voyage des migrants, et d'améliorer le bien-être des migrants eux-mêmes.

« Nous constatons que si les pays se partagent des individus grâce aux migrations, ils négligent souvent de partager des connaissances sur la façon de gérer le mouvement de ces individus », écrit M. Annan. « Il nous faut apprendre plus systématiquement les uns des autres ». □

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Département de l'information de l'ONU, Section du développement, Tim Wall, Tél : 1-212-963-5851; ou Oisika Chakrabarti, Tél : 1-212-963-8264, courriel : chakrabarti@un.org.